

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 22/11/2024

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 22/11/2024 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Pierre CROISILLE, Jean SAUVENT, Guillaume PORTE, Nadine VAN (arrivée 20h45), Baptiste BORT.

Étaient absents : Serge BORDES, Magalie BRETTE (pouvoir à J-P BORT), Sylvie MAGOUTIER (pouvoir à P CROISILLE).

Secrétaire de séance : Jean Pierre BORT

ORDRE DU JOUR :

1) Élection du secrétaire de séance et approbation du CR : conseil municipal du 27/09/2024 : *approbation à l'unanimité.*

2.1) Délibération 1 : Compte financier unique : Le CM décide de transmettre les actes au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire de façon dématérialisée et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires : *approbation à l'unanimité.*

2.2) Délibération 2 : Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence et de traitement, menaces ou intimidation, discrimination, harcèlement et d'agissements sexistes. Le maire J-P Bort a été nommé comme référent : *approbation à l'unanimité.*

2.3) Le CM décide, suite à l'adhésion de la commune au SIAP de Puy la Forêt de la suppression des tarifs de l'eau.

Les Tarifs de l'assainissement ne seront pas modifiés.

3) Le deuxième adjoint fait le compte rendu de la réunion du SIAP. La prochaine réunion décidera des nouveaux tarifs (eau, abonnement, prestations diverses).

4) Le premier adjoint fait le compte rendu de la réunion FDEE :

-Pour les collectivités le tarif de l'électricité devrait baisser de 7 % à partir de janvier 2025.

-La participation communale à FDEE pour 2025 sera de 3€ par habitant au lieu de 6€ précédemment

Elle se montera à 528€ pour Madranges.

-Eclairage public : le « relamping » (changement des lampes) est reporté en début d'année 2025.

-L'enfouissement de la ligne moyenne tension : l'étude est faite, pas de date avancée pour le début des travaux.

5) Le deuxième adjoint fait le point sur la procédure de recensement des chemins ruraux. Chaque chemin sera « défini » par sa position GPS. Le plan confié à l'entreprise Maugein a été réalisé.

6) Point sur les procédures : Monsieur le maire informe les conseillers des courriers (expulsion locative, entrave à la libre circulation) qui seront envoyés aux personnes concernées.

7) Coupe de bois : la proposition de la société BBL (1500 €) pour la vente du lot de bois sur la forêt communale a été acceptée malgré l'avis défavorable de l'ONF.

La société Ribeiro et Fils a acheté un lot de bois en forêt sectionale de Feugeas pour la somme de 68 448,00€.

8) Assurance pour loyer impayé : le CM refuse la proposition de la SMACL. Il choisit d'attendre la mise en place du nouveau bail de location plus précis et mieux adapté (clauses résolutoires).

9) Le Maire fait le compte rendu de la rencontre avec la nouvelle trésorière. L'échange avec notre secrétaire a été particulièrement riche et instructif. Un point positif sur l'état de la trésorerie communale a été fait.

10) Déchets : les bacs jaunes et verts ont été mis en place. Quelques doléances nous sont parvenues. Certains emplacements seront à aménager pour éviter les problèmes de stabilité, de déplacement et de chute à cause du vent.

11) Le Maire et le premier adjoint font le point sur le dernier conseil COM-COM

- Point travaux:

1/ Batiments photovoltaïques

2/ MSP de Bugeat

3/ Quai déchetterie de Bugeat

4/ Médiathèque de Bugeat

5/ Office de Tourisme de Treignac

- Finances:

1/ Ligne de Trésorerie du SPANC

2/ Délibération modificative du budget Atelier Relais

- Aides économiques

- GEMAPI: Marché de travaux de protection des berges et abreuvement

- Zone d'Activités de Soudaine: Prix de vente du terrain de la ZA

- PNR:

1/ Convention Rando-Millevaches

2/ Convention groupement de commandes

- Subvention: demande de L.T.M Film

- Question diverses.

12) Point sur les travaux ; faits et à faire

- Epareuse ok

- Stage élec ok

- Elec Mairie : un devis a été demandé pour la mise en place d'un tableau aux normes.

- Miroir cimetièrre

- Aménagement emplacements bacs

- Grillage (salle poly/Negrerie) ok

- Salle poly

- Cave urne

- Réfection circuit des 2 clochers

- RV Eurovia prép budget voirie

13) Chats : RAS de nouveau

14) Fêtes de fin d'année : Même organisation que l'année dernière.

- Fête des enfants : places de cinéma (enfants + accompagnateurs), cadeau aux « bébés » : 16 + 9 +1, Père Noël, goûter, atelier pâtisserie.

-Anciens cadeaux : 4 femmes, 3 hommes

-Vœux : A M festif : traiteur, pâtissiers, musicien

-Prévoir prime de fin d'année (agents) + cadeaux (aides) sur n26

15) CR réunion assos : le maire met à disposition des conseillers le Compte rendu de la réunion pour information.

16) Compte N26 : Il y a 1614,21 € sur le compte.

17) Questions diverses :

Doléance de Mme E. Bonnefond concernant son cheval : le CM rejette à l'unanimité la demande de paiement de la facture (89,50 €) concernant son cheval suite à l'accident provoqué, à ses dires, par le feu d'artifices tiré lors de la fête. De plus, le CM ne peut accepter un justificatif comptable (facture) issu sans nul doute d'un montage.

La séance est levée à 22h30

Jean-Pierre Bort